

Le Corps royal canadien des cadets de marine.—Ce Corps, qui est placé sous le patronage de la Ligue navale du Canada et administré par la Marine royale du Canada, comprend 167 unités autorisées; celles-ci sont dirigées par 16 officiers de marine, qui relèvent du commandant des divisions navales. L'instruction est donnée par les officiers du Corps royal canadien des cadets de marine. Au cours de l'été, deux établissements d'instruction.—le *Cornwallis*, sur la côte est et le *Quadra*, sur la côte ouest,—reçoivent officiers et cadets pendant des périodes d'instruction de deux semaines. En outre, certains cadets ayant fait l'objet d'une sélection suivent un cours de sept semaines aux établissements de la Marine. Durant l'année, l'instruction en mer est donnée à bord de divers navires de la Marine royale du Canada. En août 1965, l'effectif du Corps était de 1,060 officiers et de 9,111 cadets.

Sous-section 2.—L'Armée canadienne

Fonctions et organisation.—Dans le cadre du programme de la défense nationale, l'Armée canadienne a pour fonction de fournir du personnel aux forces de l'OTAN qui se trouvent outre-mer et de les appuyer, d'apporter son concours et son appui à la défense régionale de l'Amérique du Nord, de fournir aux Nations Unies les troupes armées qui peuvent être requises, ainsi que d'entreprendre, au besoin, des opérations de survie au Canada. Le chef de l'état-major de la Défense, siégeant au Quartier général des forces canadiennes, à Ottawa, constitue l'autorité centrale de l'Armée canadienne; pour ce qui est du commandement et de la direction, l'Armée est répartie en régions et en secteurs dont les quartiers généraux sont situés aux endroits suivants:

<u>Région militaire</u>	<u>Quartier général</u>	<u>Secteur et quartier général</u>
Région militaire de l'Est...	Halifax (N.-É.)...	(1) Secteur du Nouveau-Brunswick, Fredericton (N.-B.) (2) Secteur de Terre-Neuve, St-Jean (T.-N.) (3) Secteur Nouvelle-Écosse—Île-du-Prince-Édouard, Halifax (N.-É.)
Région militaire du Québec.	Montréal (P.Q.).....	(4) Secteur de l'est du Québec, Québec (P.Q.)
Région militaire du Centre.	Oakville (Ont.)...	(5) Secteur de l'est de l'Ontario, Kingston (Ont.) (6) Secteur du centre de l'Ontario, Oakville (Ont.) (7) Secteur de l'ouest de l'Ontario, London (Ont.)
Région militaire de l'Ouest.	Edmonton (Alb.)....	(8) Secteur de la Colombie-Britannique, Vancouver (C.-B.) (9) Secteur de l'Alberta, Edmonton (Alb.) (10) Secteur de la Saskatchewan, Regina (Sask.) (11) Secteur du Manitoba, Winnipeg (Man.)

L'Armée canadienne comprend les forces régulières et les forces de réserve. L'Armée régulière compte des effectifs de combat formés de quatre groupes de brigade d'infanterie, ainsi que des quartiers généraux et des unités d'administration, d'instruction et de soutien logistique. L'un des groupes de brigade d'infanterie sert en Europe au sein des forces de l'OTAN, sous les ordres du Commandant suprême des forces alliées en Europe. Les forces de réserve se composent de la Milice canadienne, de la Réserve régulière, de la Réserve supplémentaire, du Corps-école d'officiers canadiens, des Services de cadets du Canada et de la Milice de réserve. Les Collèges des forces armées, ainsi que les Corps de cadets, les associations et les clubs de tir officiellement autorisés s'ajoutent à l'Armée sans en faire partie intégrante.